



## VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE	OPTIONS N°					
		A	B	C	D	E	F
<b>ANNULATION DE VOYAGE</b>							
<b>Annulation de voyage</b> • Maladie, accident ou décès ↳ Franchise	• 8 000 € / personne et 40 000 € / événement • 5 % de l'indemnité avec un minimum de 20 € / personne		■	■	■		
• Autres causes d'annulation ↳ Franchise	• 5 % de l'indemnité avec un minimum de 20 € / personne (sauf stipulation contraire)						
<b>Annulation de voyage toutes causes justifiées</b> • Maladie, accident ou décès ↳ Franchise	• 8 000 € / personne et 40 000 € / événement • 5 % de l'indemnité avec un minimum de 20 € / personne					■	■
• Annulation en toutes causes justifiées • Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination	• Franchise de 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne						
<b>Gestion Sérénité</b> • Annulation cas imprévu sans justificatifs ↳ Franchise	• 1 000 € / personne et 5 000 € / événement • 30 % de l'indemnité avec un mini. de 150 € / pers.						■
<b>PRE-ACHEMINEMENT</b>							
• Prise en charge d'un nouveau billet de pré-acheminement ↳ Franchise	• Dans la limite du prix du transport initial • 20 % du coût du billet initial de pré-acheminement		■	■	■	■	■
<b>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</b>							
• Vol, destruction totale ou partielle, perte • Retard de livraison des bagages > 24 heures	• 1 500 € / pers, 7 500 € / évèn (franchise 50 € / valise) • 150 € / personne	■	■	■	■	■	■
<b>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</b>							
• Transport / Rapatriement • Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Accompagnement des enfants • Frais médicaux à l'étranger • Extension pour USA / Canada / Hong Kong / Singapour / Japon, Australie, Nouvelle-Zélande • Urgences dentaires • Frais de caisson pour la plongée sous-marine ↳ Franchise frais médicaux et urgences dentaires • Rapatriement du corps • Frais funéraires	• Frais réels • Billet retour + taxi • Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours) • 80 € / jour (maximum 10 jours) • Billet aller-retour • 30 000 € • 150 000 €  • 160 € • 2 000 € / personne et 10 000 € / événement • 30 € / personne • Frais réels • 2 500 € / personne	■			■	■	■
<b>RETOUR ANTICIPE</b>							
• Hospitalisation ou décès d'un membre de la famille • Sinistre au domicile	• Billet retour + taxi • Billet retour + taxi	■			■	■	■
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b>							
• Avance de la caution pénale • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Avance de fonds	• 7 500 € / personne • 4 500 € / personne • 1 500 € / personne	■			■	■	■
<b>INTERRUPTION DE SEJOUR</b>							
• Suite à un retour anticipé ou rapatriement médical	• Prorata temporis ou avoir du prix initial			■	■	■	■
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT</b>							
• Capital décès ou invalidité permanente • Indemnité pour les enfants mineurs	• 15 000 € max. / pers. et 70 000 € max. / événement • 7 500 € max. / pers. et 35 000 € max. / événement				■	■	■
<b>RETOUR IMPOSSIBLE</b>							
• Frais de prolongation de séjour	• 10 % du montant du voyage / nuit / pers. avec un mini. de 50 € (maxi. 5 nuits et 1 nuit de franchise)	○			○	○	○
<b>PROTECTION SANITAIRE</b>							
• Annulation maladie suite épidémie ou pandémie 30 jours avant le départ • Annulation refus d'embarquement suite à prise de température et test PCR et/ou antigénique positif • Rapatriement en cas d'épidémie ou pandémie • Frais médicaux en cas d'épidémie ou pandémie • Frais hôteliers suite mise en quarantaine	• 8 000 € / personne et 40 000 € / évèn. (franchise 5% avec un mini. de 20 € / pers.) • 8 000 € / personne et 40 000 € / évèn. (franchise 10% avec un mini. de 50 € / pers.) • Frais réels • 150 000 € / personne (franchise de 30 € / personne) • 150 € / nuit (maximum 14 nuits)				○	○	○

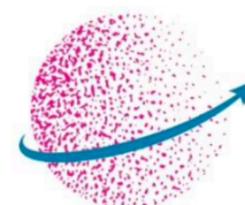
Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

■ Inclus ○ En option



TSA 72218  
18039 BOURGES CEDEX  
Tél : 01 73 03 41 01 - [www.assurever.com](http://www.assurever.com)

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941  
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS  
sous le n°07 028 567 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



**ASSUREVER**  
assure vos voyages